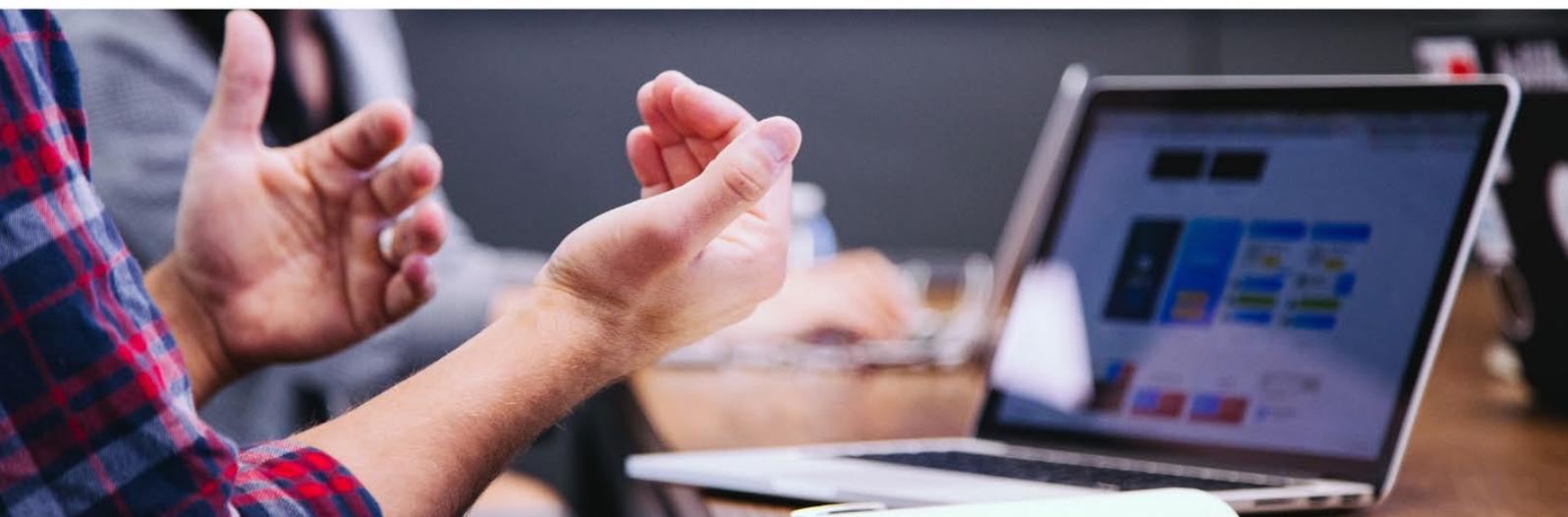


PRESTATIONS INTELLECTUELLES



www.catp.fr

Juin 2024

PREAMBULE

La Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) est l'expert de l'achat public en matière de **mobilité**. C'est un service proposé par AGIR Transport à l'ensemble des acheteurs publics.

Créé en 2011 par des élus locaux, la centrale 100% collectivités, est devenue leader sur le marché de l'achat public de matériels et de prestations intellectuelles liés à la mobilité. La CATP compte plus **de 520 adhérents** dont les 10 plus grandes agglomérations françaises.

Réaliser leurs acquisitions avec la CATP permet aux acheteurs publics de :

- S'appuyer sur l'expertise de la CATP en matière de mobilité.
- Gagner du temps grâce à des procédures rapides et sécurisées.
- Bénéficier des avantages liés aux volumes d'achat en termes de prix et de garanties.

A l'instar de ce que la CATP propose déjà dans ses catalogues, bus, vélo, systèmes et logiciels, etc., **ce sont désormais des prestations intellectuelles qui sont disponibles afin d'accompagner les collectivités dans leurs projets** : transition énergétique, plans de déplacement, schémas cyclables, accessibilité, tarification, contrats publics, etc.

Les bureaux d'études, cabinets de conseil et cabinets d'avocats, seuls ou en groupement, qui ont été choisis l'ont été grâce à leur niveau d'expertise et d'expérience dans le domaine de la mobilité.

Les acheteurs publics peuvent donc choisir les spécialistes référencés avec lesquels elles souhaitent travailler sans avoir à lancer de consultation et en étant accompagné dans la définition du besoin par les experts d'AGIR Transport et de la CATP.



Table des matières

PREAMBULE.....	1
1. TRANSPORT PUBLIC.....	4
1.A ASSISTANCE A MAITRISE D’OUVRAGE PLURIDISCIPLINAIRE	4
1.A.1 AMO juridique, technique, financière, fiscale et sociale relative au Transport urbain	4
1.A.2 AMO juridique, technique, financière, fiscale et sociale relative au Transport non urbain	4
1.A.3 AMO juridique, technique et financière relative au Transport des élèves et des étudiants en situation de handicap	5
1.B CREATION/ OPTIMISATION DE RESEAU	5
1.B.1 Ingénierie technique	5
1.C COMPTABILITE/ FINANCES/ FISCALITE.....	6
1.C.1 Ingénierie financière et comptabilité	6
1.C.2 Finances publiques	6
1.D JURIDIQUE.....	6
1.D.1 Droit fiscal	6
1.D.2 Social urbain	6
1.D.3 Droit des transports publics de voyageurs	7
1.E OUTILS DE PLANIFICATION	7
1.E.1 Plans de déplacements	7
1.E.2 Etudes de circulation en lien avec la mobilité durable	7
1.E.3 Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques et Hybrides Rechargeables (SDIRVE)	8
1.F. VEHICULES/ INFRASTRUCTURES/ ENERGIE	8
1.F.1 Audit de véhicules	8
1.F.2 Choix de motorisation	8
1.F.3 Infrastructures techniques	9
1.F.4 Maintenance de flotte	9
1.F.5 Achat d’énergie, infrastructures de distribution	9
1.G. ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS PUBLICS.....	10
1.G.1 Accessibilité	10
1.H. FINANCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS ET DE LA MOBILITE.....	10
1.H.1 Versement Mobilité	10
1.H.2 Tarification	10
2. MOBILITES DOUCES.....	11
2.A AMO JURIDIQUE, TECHNIQUE, FINANCIERE RELATIVE AUX SERVICES VELOS.....	11

- 2.B ETUDE POUR LA MISE EN PLACE DE SERVICES VELOS..... 11
- 2.C REALISATION D’ITINERAIRES CYCLABLES ET/OU PIETONNIERS 11
- 2.D DEVELOPPEMENT DE STRATEGIES AUTOUR DES MOBILITES DOUCES..... 12
- 3. STATIONNEMENT 12
 - 3.A AMO JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE RELATIVE AU STATIONNEMENT 12
- 7. SYSTEMES / DIGITAL 12
 - 7.B MAAS*** 12
 - 7.C COVOITURAGE** 12

1. TRANSPORT PUBLIC

1.A ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PLURIDISCIPLINAIRE

1.A.1 AMO juridique, technique, financière, fiscale et sociale relative au Transport urbain

Le Titulaire réalise des prestations d'assistance pluridisciplinaire en matière de transport public urbain de voyageurs. Ces prestations comprennent le volet technique en lien avec l'exploitation de services de transport public, le volet juridique (incluant le droit des contrats publics, le droit social, le droit fiscal) et le volet financier et comptable.

Les prestations portent notamment sur la création d'opérateur interne (régie ou SPL) et sur la passation de conventions de délégations de service public et de marchés publics.

Groupement composé des cabinets d'études :

AMO technique :



AMO juridique :



AMO financière :



1.A.2 AMO juridique, technique, financière, fiscale et sociale relative au Transport non urbain

Le Titulaire réalise des prestations d'assistance pluridisciplinaire en matière de **transport public non urbain de voyageurs**. Ces prestations comprennent le volet technique en lien avec l'exploitation de services de transport public, le volet juridique (incluant le droit des contrats publics, le droit social, le droit fiscal) et le volet financier et comptable.

Les prestations portent notamment sur la création d'opérateur interne (régie ou SPL) et sur la passation de conventions de délégations de service public et de marchés publics.

Groupement composé des cabinets d'études :

AMO technique :



AMO juridique :



AMO financière :



1.A.3 AMO juridique, technique et financière relative au Transport des élèves et des étudiants en situation de handicap

Dans le cadre de l'exploitation de services de transport d'élèves et étudiants en situation de handicap, le Titulaire réalise des prestations d'assistance pluridisciplinaire. Ces prestations comprennent les volets juridique, technique et financier entre autres pour la mise en œuvre de la compétence transport liée au **transport d'élèves et étudiants en situation de handicap**, pour l'audit de l'organisation des services de transport, pour le suivi et l'exécution de marchés public, etc.

Le Titulaire peut également dispenser des formations sur la réglementation du transport d'élèves et étudiants en situation de handicap.

Groupement composé des cabinets d'études :



1.B CREATION/ OPTIMISATION DE RESEAU

1.B.1 Ingénierie technique

Dans le cadre de l'assistance d'ingénierie technique, les domaines de compétences du Titulaire sont notamment les suivants : réalisation d'enquête OD (origine – destination) sur le réseau de transport public, création ou restructuration d'un réseau de transport public, audit de contrats publics, étude de création ou de restructuration d'un service de transport à la demande (création et gestion), **l'assistance technique** pour la passation de conventions de délégation de service public et de marchés publics, etc.

Groupement composé des cabinets :



1.C COMPTABILITE/ FINANCES/ FISCALITE

1.C.1 Ingénierie financière et comptabilité

Le Titulaire réalise des prestations de conseil et d'assistance d'ingénierie financière en matière de transport public de voyageurs.

Il peut notamment effectuer des audits comptables et financiers de réseaux de transports publics et de contrat publics, établir des comptes d'exploitation prévisionnel, etc.



1.C.2 Finances publiques

Le Titulaire réalise tout type de prestations de conseil en matière de finances publiques, notamment celles en lien avec l'élaboration et le fonctionnement d'un budget transport d'une collectivité territoriale, d'un groupement de collectivités ou d'une régie de transport constituée sous forme d'établissement public industriel et commercial ; en lien avec la comptabilité publique spécifique au transport public de voyageurs (M43, M71, etc.), et en matière de régie de recettes.



1.D JURIDIQUE

1.D.1 Droit fiscal

Le Titulaire réalise des consultations juridiques en droit fiscal appliqué au transport public de voyageurs (routier et ferroviaire), destinés aux autorités organisatrices de transport ou aux opérateurs internes exploitants de transport (Régies ou SPL).

Il se trouve en capacité de conseiller les collectivités pour optimiser leurs contrats et il peut intervenir pour des demandes de rescrits auprès de l'administration fiscale, pour la détermination du montant de la TVA ou encore dans le cadre des contrats de transport et contrats d'objectifs de service public, etc.

Le Titulaire assiste le Bénéficiaire en cas de contentieux (référé, procédure au fond).



1.D.2 Social urbain

Dans le cadre de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950, le Titulaire réalise des consultations juridiques, et assiste l'employeur en droits collectifs (grève, accords d'entreprise, reprise du personnel, etc.) et en droits individuels (contrats de travail et sanction disciplinaire, etc.).

Il peut également être amené à représenter l'employeur en cas de contentieux (référé, procédure au fond).



1.D.3 Droit des transports publics de voyageurs

Le Titulaire réalise des consultations juridiques en droit public sur tout type de questions relatives au transport public et à la mobilité : droit public général, contrats publics, opérateurs internes, etc. Il peut notamment effectuer des consultations relatives aux compétences des collectivités territoriales et de leurs groupements, réaliser des assistances pour la passation de marchés publics ou de délégations de service public. Il peut également effectuer des prestations de rédaction de contrats publics de transport, d'avenants, de statuts d'opérateur interne ou encore de contrats d'obligations de service public, etc.

Le Titulaire peut intervenir dans le cadre de contentieux.

Groupement composé des cabinets :



Et Symchowicz- Weissberg & Associés

1.E OUTILS DE PLANIFICATION

1.E.1 Plans de déplacements

Le Titulaire réalise des prestations de conseil et d'assistance telles que l'élaboration et la révision d'outils de planification relatifs aux déplacements : ex PDU, plans de mobilité, et plans de mobilité simplifiés (PDMs), : plans de mobilité employeurs : diagnostic, détermination des enjeux, définition des orientations stratégiques, fiche actions, etc.



1.E.2 Etudes de circulation en lien avec la mobilité durable

Le Titulaire réalise des enquêtes de circulation tout mode, y compris modes doux. Il se trouve en capacité d'effectuer des recensements et exploiter des données de trafic et élaborer un modèle dynamique de trafic multimodal. Le Titulaire propose également de réaliser des études de circulation, notamment pour anticiper l'aménagement d'un bus à haut niveau de service, d'un itinéraire cyclable ou la mise en place d'une Zone à Faible Emission (ZFE).

Ces prestations ne concernent pas les études de circulation liées à des projets d'infrastructures routières, telles qu'une nouvelle route, une autoroute ou une rocade.



1.E.3 Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques et Hybrides Rechargeables (SDIRVE)

Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Électriques et Hybrides Rechargeables (SDIRVE)



1.F. VEHICULES/ INFRASTRUCTURES/ ENERGIE

1.F.1 Audit de véhicules

Le Titulaire réalise des audits techniques de parc véhicules en effectuant des contrôles visuels (état général intérieur, carrosserie, mécanique, pneumatiques, etc.) et en contrôlant les opérations de maintenance (carnet d'entretien et procès-verbal des mines).

Le Titulaire peut être amené à analyser des coûts d'entretien tels que le carburant, les pièces détachées, les lubrifiants, la peinture, le nettoyage, etc.



1.F.2 Choix de motorisation

Le Titulaire réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et financière pour le choix d'une technologie de motorisation inhérente au fonctionnement d'un réseau de transport public routier.

Il réalise par exemple les études suivantes : l'analyse des conditions d'exploitation actuelles du réseau de transport public (topologie, offre, particularités, etc.), la valorisation des solutions matérielles et des infrastructures d'avitaillement, comparaison de différents scénarios, préconisations du (ou des) choix technologique(s) les plus adapté(s) au contexte local, simulation de plans de renouvellement du parc de véhicules.

Le Titulaire établit également le contexte réglementaire applicable ainsi que des mesures de sécurité.

Groupement composé des cabinets :



1.F.3 Infrastructures techniques

Le Titulaire réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et financière lors d'études avant-projet (dépôts, terminus, points de charges en ligne, etc.) pour la conception ou l'évolution des infrastructures techniques nécessaires à l'exploitation d'un réseau de transport public routier.

Il peut être amené à intervenir dans toutes les étapes de l'avant-projet allant de la phase diagnostic et l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le choix d'une AMO de construction ou Main d'Œuvre déléguée (MOD).

Ces prestations ne comprennent ni les prestations d'architecte et de maîtrise d'œuvre ni les prestations juridiques.

Groupement composé des bureaux d'études :



1.F.4 Maintenance de flotte

Le titulaire réalise des prestations d'assistance pour la conception, la mise en place, l'adaptation et/ou l'optimisation des sites et des méthodes de maintenance de la flotte de véhicules d'un réseau de transport public.

Il peut être amené à intervenir pour améliorer des opérations, des processus et plans de maintenance, des véhicules, des matériels, des équipements ; optimiser l'organisation des ateliers de maintenance, espaces de travail ; choisir, aider à la mise en place ou l'utilisation quotidienne d'un outil métier comme la GMAO ; choisir des équipements et outillages adaptés ; aider dans la mise aux normes des sites ; mettre en place des indicateurs de performance ou élaborer et mettre en place des plans de formations innovants et performants.



1.F.5 Achat d'énergie, infrastructures de distribution

En vue d'un renouvellement ou d'un changement technologique de motorisation, le titulaire réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la fois technique et juridique pour la passation et l'exécution d'un marché d'achat d'énergie et d'éventuelles infrastructures de distribution associées.

Il peut intervenir dans les toutes les étapes de passation et d'exécution d'un marché d'achat d'énergie (forme du marché, rédaction du DCE, analyse des offres, revue de contrat, suivi de la mise en œuvre, passage en garantie etc.).

Groupement composé des cabinets d'études :



1.G. ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS PUBLICS

1.G.1 Accessibilité

Le Titulaire réalise notamment des schémas d'accessibilité de transport public, des études d'accessibilité de réseaux de transport public comprenant entre autres l'analyse de l'ensemble de la chaîne de déplacement, les préconisations techniques, la priorisation des travaux à réaliser, l'identification des dérogations éventuelles, etc. Il réalise également les audits d'accessibilité et de sécurité des points d'arrêt de réseaux de transport public et élabore des guides d'aménagements accessibles.



1.H. FINANCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS ET DE LA MOBILITE

1.H.1 Versement Mobilité

Le Titulaire réalise des prestations de conseil et d'assistance en matière de versement mobilité (exemple : versement transport) au sens de l'article L.2333-64 du code des collectivités territoriales.

Ces prestations comprennent en autres l'audit, l'évaluation du potentiel de VM pouvant être prélevé sur le ressort territorial (création ou extension) pour les AOM et le conseil en matière de VM additionnel pour les syndicats mixtes SRU.

Le Titulaire peut être amené à réaliser les analyses suivantes : fichiers URSSAF, demande de remboursement de VM (cas légaux) et de demandes d'exonération de VM.

Groupement composé des cabinets :



1.H.2 Tarification

Le Titulaire réalise des prestations de conseil et d'assistance en matière de tarification en transport public de voyageurs.

Il intervient, par exemples, pour construire une gamme tarifaire d'un réseau de transport urbain ou régional, pour étudier l'opportunité d'une tarification solidaire, d'une tarification multimodale, de la gratuité partielle ou totale, etc.

Groupement composé des cabinets :



2. MOBILITES DOUCES

2.A AMO JURIDIQUE, TECHNIQUE, FINANCIERE RELATIVE AUX SERVICES VELOS

Le Titulaire accompagne sur les volets juridique et financier la collectivité pour la procédure de mise en œuvre de services vélos, tels que la location de vélos, les vélos-écoles, une maison du vélo, les ateliers de réparation, l'apprentissage au vélo. Ces prestations comprennent entre autres l'accompagnement de la collectivité dans le choix du mode de gestion de son(es) service(s) vélo (DSP, SPL, etc.) ainsi que sur le volet financier notamment pour la construction du budget du service, la grille tarifaire, etc. Le Titulaire pourra également accompagner le bénéficiaire dans la préparation puis tout au long de la consultation ainsi que dans l'évaluation ultérieure du contrat.

Groupement composé des cabinets :



2.B ETUDE POUR LA MISE EN PLACE DE SERVICES VELOS

Dans le cadre du développement des pratiques cyclables, le Titulaire propose une assistance au développement des services vélos. Il réalise notamment des diagnostics de services existants en vue de leur évolution, des études de développement de services de location - courte, moyenne et/ou longue durée - de vélos, de création d'une vélostation ou d'une maison des mobilités actives, de mise en place d'aides à l'achat de vélos, etc. Le Titulaire propose également une assistance technique à la préparation de la consultation pour le choix du prestataire en charge de l'exploitation du service vélo.

Groupement composé des cabinets :



2.C REALISATION D'ITINERAIRES CYCLABLES ET/OU PIETONNIERS

Afin de constituer un outil d'aide à la décision du maître d'ouvrage, le Titulaire réalise notamment les études suivantes : études pré-opérationnelles et de faisabilité technique pour la création d'itinéraires cyclables (de types voies vertes, pistes ou bandes cyclables, etc.), études préalables à la constitution de boucles à vélos touristiques, études pour la réhabilitation d'une ancienne voie ferrée inexploitée en voie verte, etc. Le Titulaire propose également une assistance technique à la préparation de la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

Groupement composé des cabinets :



2.D DEVELOPPEMENT DE STRATEGIES AUTOUR DES MOBILITES DOUCES

Dans le cadre de la définition d'une stratégie en faveur du développement des mobilités douces (marche, deux-roues et autres engins de déplacements personnels motorisés ou non (EDP et EDPM), le Titulaire élabore non seulement des plans de mobilités douces mais aussi des schémas directeurs d'infrastructures, de stationnement ou de jalonnement cyclables et/ou piétons, quelle que soit l'échelle territoriale.

Groupement composé des cabinets :



3. STATIONNEMENT

3.A AMO JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE RELATIVE AU STATIONNEMENT

Assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financier en matière de **stationnement sur voirie et en ouvrage**



7. SYSTEMES / DIGITAL

7.B MAAS*

Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de **Maas***

** accords-cadres prochainement disponibles*

7.C COVOITURAGE

Conseils, assistance et audit en matière d'aménagement du territoire et mobilité partagée.

Le Titulaire réalise des prestations de conseil, d'assistance et d'audit pour l'élaboration de stratégie, la conception, la mise en œuvre, l'optimisation et l'évaluation d'outils et d'équipements en faveur du développement du covoiturage, pour les déplacements du quotidien et à toutes les échelles territoriales (communautés de communes, communautés d'agglomération, Parcs, Départements, Régions...).



CONTACT

01 84 83 04 78
contact@catp.fr
www.catp.fr

CATP, 23 rue Daviel
75013 PARIS

Autres catalogues disponibles :

